

ORGANISATION

Studio 7 organise un week-end de diffusion de films, réalisés par des personnes non professionnelles, dans la salle de cinéma. Ces séances seront ouvertes gratuitement au public.

CONDITIONS DE SOUMISSION

- Les auteurs doivent être âgés de 15 ans minimum le 13 juin 2026.
- Le film peut être une fiction, un documentaire, un film d'animation, un clip.
- Les films de famille ne seront pas retenus (pas d'anniversaire, mariage, 1er pas ...)
- Date limite de dépôt des films le 26 avril 2026.

Durée et format

- Durée des films éligibles : entre 1 et 40 min
- Les films peuvent être envoyés par lien ou être déposés sur clé USB directement au cinéma Studio 7.
- Tous les formats de tournage sont autorisés. Si vous utilisez votre téléphone pour filmer attention au mode portrait qui impliquera un format plus petit sur le grand écran que le format paysage.
- Le film doit nous être transmis au format : mp4, mov, avi, mpeg4
- Le film doit être en français ou sous-titré en français.

Les éléments suivants devront être rattachés à l'inscription :

- Une note d'intention de quelques lignes du ou des auteurs
- 1 photo du film, ou affiche, qui pourra être utilisée sur tout support
- 1 photo du/de la/des réalisateur/rices

Règles techniques et juridiques

- Attention à n'utiliser que des compositions originales ou des musiques libres de droits.
- Les ayants droit garantissent qu'il/elles disposent de toutes les autorisations requises des personnes intervenant dans le film, lui permettant d'inscrire le film et de respecter le présent règlement.
- Vous vous serez assurés d'obtenir l'autorisation de toutes les personnes qui apparaîtront à l'écran.
- Les mineurs devront nous fournir une autorisation parentale de participation
- En cas de présentation d'un film d'école ou d'étude vous vous serez renseignés sur les droits de diffusion avec votre établissement.
- Vous devrez vous engager à signer une autorisation de diffusion complètement gratuite dans la salle de cinéma Studio 7.

PROCESSUS DE SÉLECTION

- Le contenu doit s'adresser à tous les publics. L'équipe visionnera tous les films en amont et décidera de la sélection définitive.
- L'équipe de Studio 7 se réserve le droit de refuser un film sans argumenter sa réponse.

PROCESSUS DE PROJECTION

- Les projections publiques auront lieu le WE du 13 et 14 juin, le jour exact de diffusion retenu sera communiqué fin mai.
- Les candidats s'engagent à être présent ou à être représenté le jour de la diffusion en salle pour introduire le film et répondre aux questions car un temps d'échanges sera prévu après la séance.
- Le jour de la projection l'entrée en salle sera libre et gratuite dans la limite des places disponibles (97 places). Ces projections ne donneront pas lieu à une quelconque rémunération des auteurs ou des participants.
- L'équipe de Studio 7 se réserve la possibilité de diffuser à nouveau son film coup de cœur, en salle, ou devant une projection plein air .

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Soumettre un film et participer implique l'acceptation pleine et entière des termes mentionnés ci-dessus.